



SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

LUNDI 14 JUILLET 2025

ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE	
1.1	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR	
3 PROCÈS-VERBAUX	
3.1	Séance ordinaire du 9 juin 2025
3.2	Séance extraordinaire du 3 juillet 2025
4 RÈGLEMENTS	
4.1	Règlement (2025)-A-78-8 modifiant le règlement (2022)-A-78 relatif au stationnement et à la circulation - avis de motion et dépôt du projet de règlement
5 ADMINISTRATION	
5.1	Rapport mensuel de la direction générale - dépôt
5.2	Tournois de golf - participation
5.3	Destruction annuelle des documents - autorisation
5.4	Renouvellement de licences 2025-2026 - affectation budgétaire
6 RESSOURCES HUMAINES	
6.1	Liste des personnes engagées - dépôt
7 GESTION FINANCIÈRE	
7.1	Liste des comptes à payer
7.2	Commission municipale du Québec - avis de consultation - révision périodique - La Maison de la Famille du Nord - CMQ-71467-001
8 URBANISME (aucun sujet)	
9 INFRASTRUCTURES	
9.1	Fourniture de produits pétroliers - contrat
9.2	Comité sur la mobilité durable - modification de la composition
9.3	Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable - sécurisation de la mobilité active aux abords du 3595, rue Léonard (route 327)
9.4	Services professionnels pour le réaménagement d'une portion de la rue de Saint-Jovite et de la montée Kavanagh - contrat
10 ENVIRONNEMENT (aucun sujet)	

11	CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
11.1	Autorisation d'événements
12	INCENDIE
12.1	Entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages avec les services incendie hors MRC des Laurentides - Ville de Saint-Sauveur
13	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
13.1	Institut de la gouvernance d'organisations privées et publiques - mandat de services professionnels
14	RAPPORT
15	ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE
16	AFFAIRES NOUVELLES
17	PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
18	PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL
19	LEVÉE DE LA SÉANCE



PROJET DE RÈGLEMENT (2025)-A-78-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT (2022)-A-78
RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du XX XXXXX 2025 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Modification de l’annexe 1 (Stationnement interdit en tout temps)

L’annexe 1 est modifiée par :

1° Le remplacement de la ligne 37 par la ligne suivante :

«

37	ÉCOLE		X	LIMOGES	CHARBONNEAU
----	-------	--	---	---------	-------------

»;

2° L’ajout de la ligne suivante :

«

43.1	FORTIER	X	X	630m DE L’INTERSECTION DES VALLONS (JONCTION EST)	600m AVANT L’INTERSECTION DES TROIS CHAÎNES
------	---------	---	---	---	---

».

2. Modification de l’annexe 8 (Stationnement réservé aux personnes handicapées)

L’annexe 8 est modifiée par l’ajout de la ligne suivante :

«

8.1	Centre-ville	Bisson	Première case de stationnement, côté pair	1
-----	--------------	--------	---	---

».

3. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Luc Brisebois
Maire

Claudine Fréchette
Greffière

Avis de motion	
Dépôt du projet de règlement	
Adoption du règlement	
Entrée en vigueur	